



Guide pratique de l'accessibilité







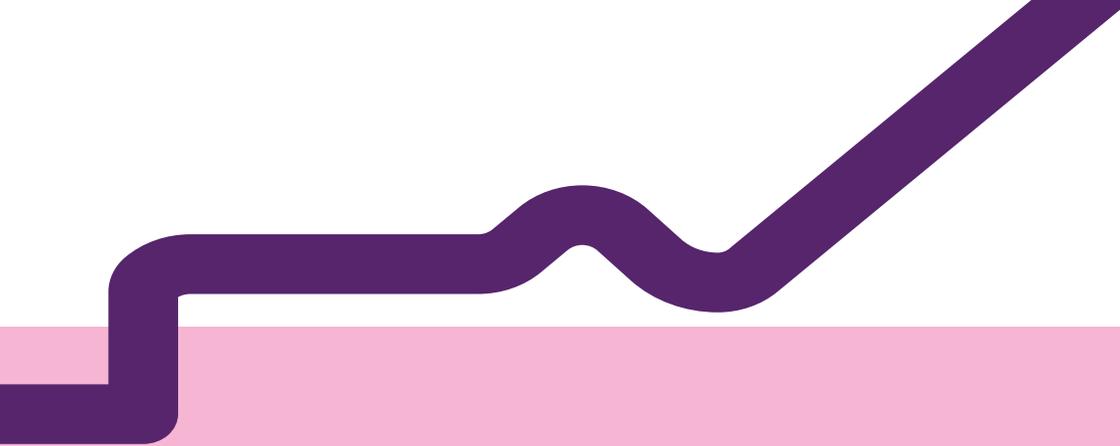
Définitions

Le réseau M réso

Préparer son voyage

Mon titre de transport

Bon à savoir



**La SPL M TAG et le SMMAG
s'engagent depuis
toujours dans la mise
en accessibilité
du réseau M réso.**

M réso est le premier réseau de transport urbain à avoir proposé une politique d'accessibilité ambitieuse pour répondre aux besoins spécifiques des personnes à mobilité réduite.

Dès 1987, l'ensemble du réseau de tramway était 100 % accessible et maintenant, la quasi-totalité des lignes de bus l'est également.

Chaque année, des efforts constants sont réalisés afin d'améliorer la qualité des services proposés aux voyageurs. De la formation spécifique des agents M réso, à la rénovation des équipements et jusqu'à la création de nouveaux services toujours plus innovants, M réso met un point d'honneur à vous proposer plus que de simples déplacements ; une mobilité facilitée, connectée, intégrée à la vie quotidienne.

Au fil de ces rubriques, vous retrouverez toute l'information nécessaire pour voyager en toute sérénité : conseils pratiques, détails des services 100 % personnalisables.

Ce guide vous présente les dispositifs d'accessibilité et vous accompagne dans la préparation de vos déplacements sur le réseau M réso.

Bonne lecture et bon voyage.

QU'EST CE QUE LA MOBILITÉ RÉDUITE ?

La mobilité réduite est une situation de handicap ou une autonomie restreinte due à une diminution des capacités de déplacements dans l'espace public, de manière temporaire ou définitive. Les difficultés de mobilité peuvent être liées à l'âge, à la maladie ou à un état provisoire mais aussi à un handicap temporaire ou définitif.

Les difficultés de mobilité peuvent aussi bien être visibles qu'invisibles :

- fauteuil roulant,
- plâtre, canne, béquilles, prothèse,
- personne avec landau ou poussette,
- femme enceinte,
- petite ou grande taille,
- obésité,
- difficulté cardiaque ou respiratoire,
- rhumatisme et arthrite,
- handicap psychique,
- déficience visuelle,
- déficience intellectuelle,
- déficience auditive, etc.



QU'EST CE QUE LE HANDICAP ?

LE HANDICAP MOTEUR

Le handicap moteur se traduit par une capacité limitée pour un individu de se déplacer, de réaliser des gestes, ou de bouger certains membres. L'atteinte à la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable, selon son origine.

LE HANDICAP SENSORIEL

Le handicap visuel : qui sous-entend une déficience de la fonction visuelle. La malvoyance est multiforme : elle peut consister en un problème de netteté de vue, de perception des couleurs et des contrastes... Afin de se déplacer avec plus de sécurité, les personnes peuvent avoir recours à une aide technique, « la canne blanche longue » ou un chien-guide.

Le handicap auditif : qui désigne une perte partielle ou totale de l'audition. Un handicap qui peut parfois entraîner des troubles de la parole.

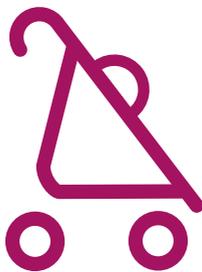


LE HANDICAP PSYCHIQUE

Le handicap psychique se distingue du handicap mental. Les capacités intellectuelles sont indemnes mais c'est la possibilité de les utiliser qui est déficiente. Dans le handicap psychique, c'est l'organisation qui est en cause, comme l'organisation du temps, la possibilité de communiquer de façon participative, de mémoriser...

LE HANDICAP COGNITIF

Ces personnes ont du mal à comprendre, à mémoriser les informations, à se repérer et à identifier le cheminement à suivre.



1 Le réseau



**LA MAJORITÉ DES LIGNES DU RÉSEAU
EST DÉCLARÉE ACCESSIBLE**

Le réseau tramway, rames et stations, est entièrement accessible depuis sa création en 1987

- Le Réseau **de tramway**
- Le Réseau **de bus**
- Un service **100 % personnalisé**





Le réseau de tramway



Le réseau tramway vous accompagne dès 4 h 30 du matin et le soir jusqu'à 1 h 30 environ, avec 5 lignes qui relient l'ouest, l'est, le nord et le sud de la métropole.

Découvrez les lignes de tramway en **audiodescription sur reso-m.fr/audio** : les stations et équipements desservis sont présentés par ligne, avec leurs correspondances associées.





Le réseau de bus

Le réseau bus s'organise en trois grandes gammes de lignes :

- les lignes **CHRONO**, comme le tramway, ont une forte fréquence et une amplitude large (de 5 h 30 à 1 h) ;
- les lignes **PROXIMO** assurent une desserte de proximité ;
- les lignes **FLEXO** relient les secteurs moins denses de la métropole aux principaux pôles de correspondances et autres lignes M réso.

Audiodescription des lignes sur reso-m.fr/audio

CHRONO

Identifiable par la lettre « C », ces lignes proposent :

- des itinéraires directs et rapides ;
- un temps de parcours amélioré grâce à des aménagements de voirie
- un passage toutes les 5 à 12 minutes de 7 h à 19 h ;
- des périodes de fonctionnement simplifiées ;
- une desserte de soirée attractive jusqu'à 1 h du matin, 7 jours sur 7 toute l'année ;
- des bus toutes les 20 minutes le dimanche.

PROXIMO

Leurs itinéraires sont ajustés pour assurer des dessertes complémentaires aux lignes tram et Chrono, avec lesquelles elles sont en correspondances aux principaux arrêts du réseau. Fiches horaires disponibles en agences de Mobilité.





FLEXO

LES VÉHICULES DES LIGNES FLEXO SONT ACCESSIBLES

Numérotées au-delà de 40, ces lignes sont accessibles à tous les voyageurs. Les lignes non accessibles aux UFR sont indiquées sur reso-m.fr/lignes

Pour les lignes qui fonctionnent en services sur réservation, il est nécessaire de réserver préalablement, jusqu'à 2 heures avant le déplacement, sur le site reso-m.fr et via l'appli **MaResa** ou en appelant **04 38 70 38 70**.

Veillez à préciser vos besoins (véhicule adapté) : pour les Usagers en Fauteuil Roulant, le délai de réservation est de 48 h pour nous permettre de trouver un véhicule adapté.

Toutes les fiches horaires sont disponibles en agences de Mobilité et sur reso-m.fr.



FLEXO+
PMR **Un service
dédié**

Le service **FLEXO+ PMR** : un transport collectif soumis à la réservation et à destination des personnes dont le handicap ne permet pas l'usage de M réso ou qui ne résident pas à proximité des lignes régulières accessibles.

SERVICE FLEXO+ PMR : conseil, accompagnement, transport, information au cours du déplacement.



UNE ÉQUIPE EST À VOTRE
ÉCOUTE AU

04 76 20 66 33

- du lundi au jeudi,
de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 18 h 00
- le vendredi et pendant
les vacances scolaires
de 8 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 16 h 30

Ce service, à destination des personnes à mobilité réduite, fonctionne sur réservation : personne en fauteuil, personnes malvoyantes ou non voyantes, personnes bénéficiaires de la carte Mobilité Inclusion 80 % qui sont dans l'incapacité d'utiliser M réso ou de cheminer jusqu'à l'arrêt.

Seules les personnes dont le handicap le nécessitent peuvent et doivent être accompagnées. L'accompagnateur doit être âgé de plus de 10 ans.

INSCRIVEZ-VOUS ...

Toute personne souhaitant utiliser le service **FLEXO+PMR** de manière régulière ou occasionnelle doit préalablement s'inscrire par téléphone. L'inscription peut être complétée par un entretien individuel pour définir le besoin de transport spécifique selon le ou les trajets.



RÉSERVEZ !

Anticipez votre déplacement pour obtenir la réservation qui vous convient le mieux.

Le délai de réservation avant départ peut varier en fonction du nombre de places encore disponible à bord des véhicules.

LES TRANSPORTS DU SERVICE **FLEXXO+ PMR**
FONCTIONNENT TOUS LES JOURS DE L'ANNÉE
(SAUF LE 1^{ER} MAI) :

- de 6 h 30 à 00 h 30 du lundi au vendredi,
- de 7 h 15 à 00 h 00 le samedi,
- de 8 h 15 à 21 h 00 le dimanche et les jours fériés.



DES VOYAGES RÉGULIERS ?

Pour les transports réguliers, relatifs à un trajet identique répété (mêmes adresses, mêmes horaires), contactez le service **FLEXO+ PMR** dans un délai minimum de 3 semaines (hors vacances scolaires) avant la date du 1^{er} voyage.

Le service vous proposera des horaires de transport en fonction des circuits existants et des moyens de transport disponibles. En cas d'annulation ponctuelle (vacances, maladie...) ou de changement d'adresse, d'horaires et/ou d'itinéraire sur un déplacement régulier, vous devez en avvertir le service **FLEXO+ PMR** le plus tôt possible.

BENJAMIN, UTILISATEUR DU SERVICE FLEXO+ PMR

Benjamin utilise le service **FLEXO+ PMR** de manière récurrente pour des trajets professionnels et/ou des soins médicaux.

Ainsi, il appréhende les trajets de manière plus sereine et arrive au travail moins fatigué, d'autant qu'il partage ses journées entre 3 différents sites.

Ce que Benjamin apprécie également, ce sont les liens d'amitiés qu'il a créé avec les conducteurs du service dont la sympathie rend les déplacements plus agréables.



VOYAGEZ + !

Le service **FLEVO+ PMR** fonctionne de porte à porte (sur la voie publique, sans accompagnement à l'intérieur des bâtiments) ou en connexion à l'arrêt bus/tram le plus proche.

Avant la montée, vous devez être en mesure de rejoindre le véhicule sans l'aide du conducteur. De la même manière vous devez être en mesure de rejoindre votre destination une fois descendu (autonomie suffisante ou accompagnement).

Le service est réalisé à l'aide de véhicules spécialement équipés.

Pour garantir la ponctualité du service offert à tous, vous devez être présent, sur le lieu de rendez-vous, 5 minutes à l'avance.

Tout retard doit rester exceptionnel. En cas d'absence, le conducteur peut poursuivre son trajet pour ne pas mettre en retard les autres passagers.

ANNULATION

Si vous devez annuler votre déplacement réservé, informez au plus tôt le service **FLEVO+ PMR** par téléphone.

À LA MONTÉE

Dans le véhicule, vous devez valider votre titre de transport. Vous pouvez acheter un ticket 1 voyage auprès du conducteur.



FLEXO+ GRÉSIVAUDAN !

Le service Flexo+ fonctionne dans le Grésivaudan du lundi au vendredi, 07 h 30 à 20 h 00.

Informations sur www.reso-m.fr/81#par15232

À BORD

Conformez-vous aux instructions du conducteur pour votre positionnement dans le véhicule. Le fauteuil roulant doit être équipé d'une ceinture ventrale et de crochets de fixation. Restez obligatoirement attaché à votre fauteuil et/ou à votre siège avec une ceinture de sécurité. Le conducteur fixera votre fauteuil roulant au plancher du véhicule à l'aide de crochets spécifiques.

Vélos, cyclomoteurs, scooters... ne peuvent être embarqués à bord.

Votre déplacement sur toute la ligne



VOS AUTRES SOLUTIONS DE MOBILITÉ

EN SELLE : Locations de vélos adaptés

Le service M vélo+ propose à la location des tandems et un tricycle, d'autres vélos adaptés seront prochainement proposés à la location. Renseignements en agence Gare, Campus, Presqu'île, Crolles ou dans les agences de Mobilité.



ON EXPÉRIMENTE !

Une voiture adaptée en autopartage

Citiz : une voiture adaptée à la prise en charge d'une personne handicapée ou d'une personne âgée en fauteuil roulant est disponible en autopartage à Grenoble.

Elle est stationnée à proximité de la gare de Grenoble, rue de l'Isère (accessible par les lignes **A** **B** **C1**, Express X01 et X02).

Cette voiture est dotée d'une rampe d'accès qui permet aux personnes en fauteuil roulant de prendre place très facilement à l'arrière du véhicule sans avoir à quitter leur fauteuil.

Sont également disponibles en autopartage des voitures automatiques qui simplifient la conduite avec seulement deux pédales : l'une pour l'accélérateur, l'autre pour le frein.

Certaines voitures automatiques sont également équipées d'une boule au volant.

CES ÉQUIPEMENTS VOUS INTÉRESSENT ?

Contactez Citiz au
04 76 24 57 25
ou envoyez un email à :
alpes-loire@citiz.fr

Pour M Vélo+
09 73 88 99 10
agence@veloplus-m.fr

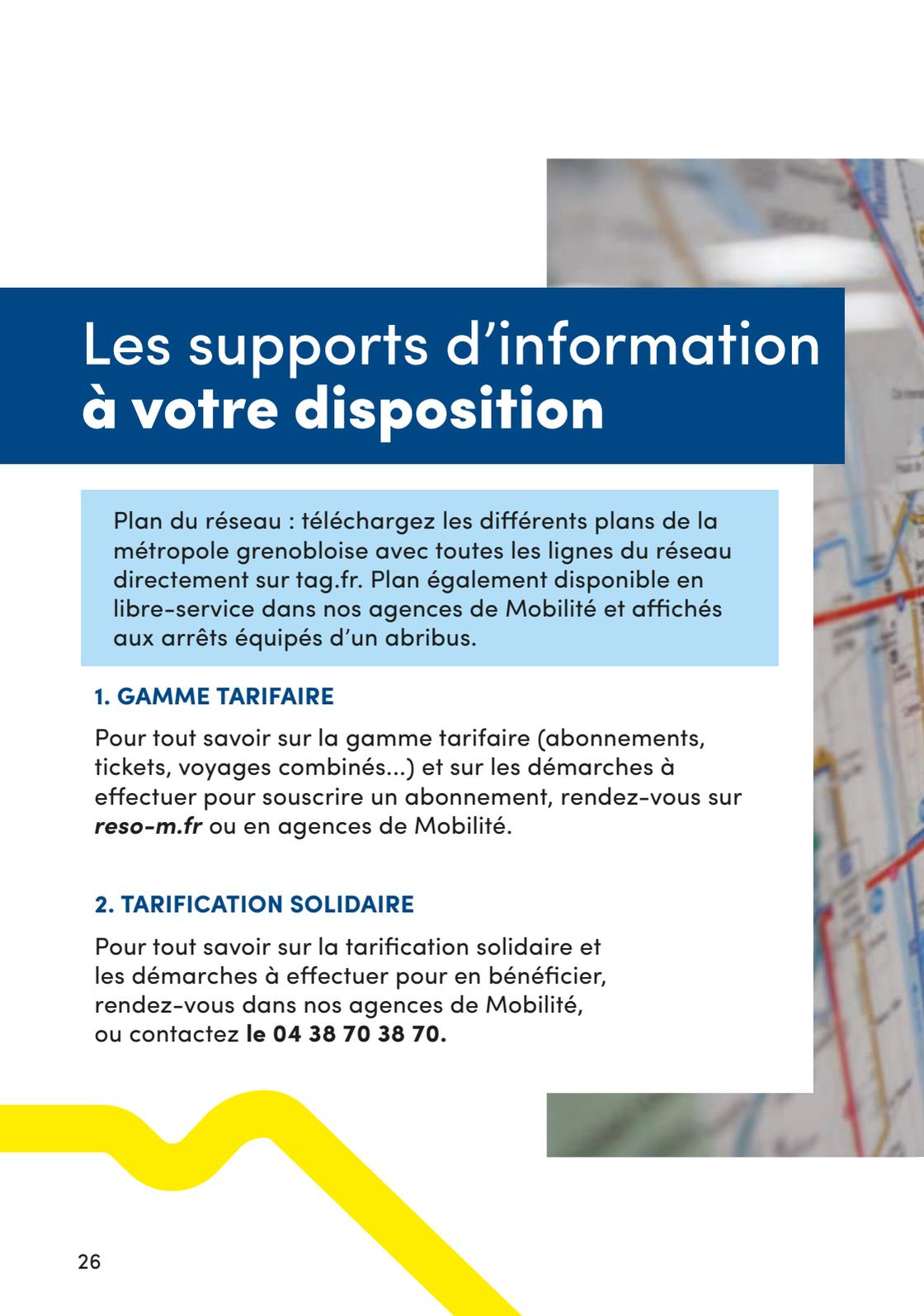
Préparer son voyage

2





- Les supports d'information à votre disposition
- Les points d'information accessibles
- Les outils d'aide au voyage
 - Équipements en stations
 - Équipements à bord
 - Outils d'assistance aux déplacements



Les supports d'information à votre disposition

Plan du réseau : téléchargez les différents plans de la métropole grenobloise avec toutes les lignes du réseau directement sur tag.fr. Plan également disponible en libre-service dans nos agences de Mobilité et affichés aux arrêts équipés d'un abribus.

1. GAMME TARIFAIRE

Pour tout savoir sur la gamme tarifaire (abonnements, tickets, voyages combinés...) et sur les démarches à effectuer pour souscrire un abonnement, rendez-vous sur reso-m.fr ou en agences de Mobilité.

2. TARIFICATION SOLIDAIRE

Pour tout savoir sur la tarification solidaire et les démarches à effectuer pour en bénéficier, rendez-vous dans nos agences de Mobilité, ou contactez le **04 38 70 38 70**.



Les points d'information accessibles



AGENCE DE MOBILITÉ

Pour trouver toutes les informations sur M reso, rendez-vous dans l'une des trois agences de Mobilité.

Des conseillers vous informent et vous renseignent sur l'offre de déplacement dans la métropole et proposent la vente des titres de transport M réso, cars Région et TER.

Vous pouvez également souscrire un abonnement au service d'autopartage Citiz ou de location M Vélo+. Les trois agences de Mobilité (Alsace-Lorraine, Station Mobile, Grand'place) sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Les agences Alsace-Lorraine et Station Mobile proposent des dispositifs d'aide à l'orientation pour les personnes déficientes visuelles : balise sonore à l'extérieur pour bien localiser la porte d'entrée, bandes de guidage à l'intérieur pour vous guider jusqu'au guichet prioritaire ①, service de visio-interprétation en langue des signes française pour les personnes malentendantes ②.

L'ensemble des guichets est équipé d'une boucle magnétique pour les personnes malentendantes appareillées.

Un casque peut également être mis à disposition pour des personnes âgées ou des personnes qui rencontrent des problèmes auditifs.



LES CONSEILLERS EN MOBILITÉ

Vous arrivez dans la métropole, vous déménagez ou vous changez de lieu de travail ?

Prenez rendez-vous avec un conseiller en mobilité au 04 76 20 66 33 ou par mail à pmr@m-tag.fr.

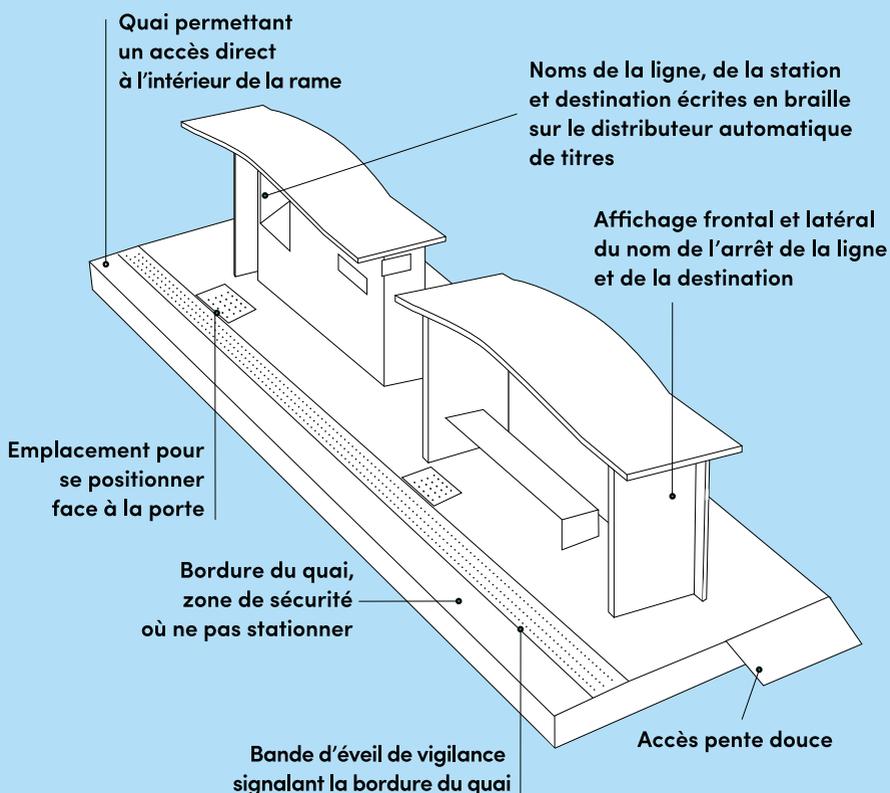
Le conseiller en mobilité peut vous présenter l'offre de transports en commun, les tarifs, le service **FLEXO+ PMR**.

Vous pourrez également convenir avec lui d'une visite sur le réseau pour tester votre trajet et prendre tous les repères pour faciliter vos déplacements.

Les outils d'aide au voyage

ÉQUIPEMENTS EN STATION

STATION TRAMWAY



ARRÊT BUS

Un quai surélevé et biseauté : permet au bus d'accoster au plus près et de faciliter l'accès aux véhicules

Affichage frontal et latéral du nom de l'arrêt de la ligne et de la destination

Une dalle podotactile pour signaler l'emplacement de la porte avant du véhicule pour les personnes malvoyantes et non voyantes.

Une zone dédiée indique l'emplacement où se tenir pour utiliser la palette d'accès, face à la porte centrale

VÉHICULES ACCESSIBLES

Les lignes de Tramway sont équipées de planchers bas, à hauteur des quais, afin d'en faciliter la montée et la descente. Les lignes de bus Chrono et Proximo sont toutes accessibles, avec des véhicules équipés de palettes ou de haillons élévateurs.

À bord, des aménagements adaptés vous permettent de voyager sereinement. Retrouvez l'information d'accessibilité des lignes sur reso-m.fr/lignes

Les outils d'aide au voyage

ÉQUIPEMENTS EN STATION

Dispositif de repérage installé aux stations de la ligne :
Des dalles podotactiles positionnées face à l'emplacement des portes communes selon le matériel roulant, des bandes de guidage au sol vers les valideurs de titres.



ANNONCES SONORES

L'ensemble des tramways et bus Chrono, Proximo, Flexo (hors véhicule Flexo de moins de 22 places) est équipé d'annonces sonores permettant d'indiquer le nom du prochain arrêt desservi.



Girouette frontale



Girouette latérale

GIROUETTES

SUR L'ARRIÈRE DU BUS,
UNE GIROUETTE REPREND LE NUMÉRO DE LA LIGNE

Des girouettes frontales et latérales vous communiquent le numéro de la ligne ainsi que sa destination.

À noter que, pour les personnes malvoyantes et non voyantes, la quasi-totalité des bus est équipée de haut-parleurs extérieurs, qui peuvent être activés par la télécommande normalisée et qui annoncent le numéro de la ligne et la destination.



Les outils d'aide au voyage

ÉQUIPEMENTS À BORD



ÉCRANS EMBARQUÉS

Des écrans embarqués indiquant le nom du prochain arrêt et la destination de la ligne équipent tous les tramway et les lignes de bus urbaines.

PALETTE D'ACCÈS

La quasi totalité des bus sont équipés de palette ou hayon au niveau de la porte centrale, qui permet une prise en charge sécurisée des personnes en fauteuil roulant. La palette joue le rôle de passerelle entre le quai et le véhicule.

Tramway : pas de palette dans les tramways, le quai permet un accès direct à l'intérieur de la rame.

Bus : demander la sortie de la palette d'accès, à l'aide du bouton de demande d'arrêt, avant l'ouverture des portes.

Flexo : certains bus des lignes Flexo utilisent des hayons élévateurs.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

1) AUX USAGERS EN FAUTEUIL ROULANT

L'ensemble des véhicules des lignes urbaines sont équipés de deux emplacements réservés aux personnes en fauteuil roulant. Dans les tramways, les personnes en fauteuil roulant peuvent se positionner à la hauteur de toutes les portes doubles. Dans les véhicules Flexo de plus de 22 places, une place leur est réservée. Retrouvez l'information accessibilité des lignes sur reso-m.fr/lignes



MERCI DE CÉDER CETTE PLACE
AUX PERSONNES MALVOYANTES



2) AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Ces places, accessibles en priorité aux personnes à mobilité réduite, sont signalées par un logo dans les bus et tramways. Dans les bus, cinq emplacements réservés sont disponibles, dont un à l'avant du bus pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes.

N'hésitez pas à demander l'accès à cette place.

VOYAGEZ EN TOUTE SÉCURITÉ

Comment se positionner avec mon fauteuil dans un bus ?
Pour votre sécurité, votre fauteuil doit être positionné sur un emplacement réservé, dos au sens de circulation, la barre de maintien abaissée.

- Valideur dédié aux utilisateurs de fauteuils roulants positionné à hauteur des emplacements réservés.
- Signaux lumineux et sonores pour signaler l'ouverture des portes.
- Boutons de demande d'arrêt : positionnés à hauteur des emplacements réservés aux utilisateurs de fauteuil roulants, ces boutons permettent de demander au conducteur la mise en place de la palette d'accès.



Les outils d'aide au voyage

ASSISTANCE AUX DÉPLACEMENTS

LA TÉLÉCOMMANDE NORMALISÉE

À quoi sert-elle ? Elle permet d'activer :

- les feux sonores des traversées piétonnes équipées,
- les bornes d'information voyageurs aux arrêts,
- le haut-parleur à l'avant du bus, sur la totalité des véhicules (hors rares exceptions).

Les rames de tramway rénovées sont équipées d'un système permettant, à l'aide de la télécommande, de demander un arrêt. L'ouverture des portes s'effectue alors automatiquement. Disponible sur l'ensemble de la ligne E.

Où et comment se procurer la télécommande normalisée ?



Si vous souhaitez vous procurer une télécommande normalisée ou qu'un carrefour à feux tricolores soit équipé d'un dispositif sonore, envoyez votre demande par mail à : exploitationtransport@grenoblealpesmetropole.fr

SMMAG « Le Forum » Département mobilités, transports et conception de l'espace public,
1 place André Malraux - Grenoble Alpes Métropole - CS 50053, 38031 GRENOBLE CEDEX

Vous pouvez également vous procurer une télécommande normalisée auprès de l'Association Valentin Haüy (AVH) située au : **21 B Avenue Marcelin Berthelot, 38100 GRENOBLE,**

Mon titre de transport

3

- Quel titre pour se déplacer sereinement ?
- Où acheter son titre de transport ?





Quel titre de transport pour se déplacer sereinement ?

La gratuité sur le réseau bus et tram est accordée :

- à l'accompagnateur d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec mention « besoin d'accompagnant » ;
- aux personnes détentrices de la CMI portant la mention « cécité ».

Tarif réduit pour les détenteurs de la CMI sans mention.



À l'intérieur des 49 communes composant Grenoble Alpes Métropole, vous pouvez voyager avec un titre de transport M réso sur les lignes M réso et cars Région, ainsi que sur les lignes TER entre les gares d'Échirolles, Grenoble, Saint-Égrève, Le Pont-de-Claix, Gières, Jarrie-Vizille, Vif et Saint-Georges-de-Commiers.



LES TICKETS

Vous empruntez les lignes M réso occasionnellement ?

Choisissez le ticket qui vous convient pour voyager dans la métropole, seul, en groupe ou en famille, de 1 h à 1 jour.

Si vous anticipez votre déplacement, vous pourrez acheter votre ticket 1 voyage aux distributeurs automatiques de titres, en agences de Mobilité ou en relais M réso. Vous pouvez également acheter votre titre directement sur votre mobile grâce à L'appli M (disponible sur Android et IOS).

Enfin, utilisez votre carte bancaire comme ticket de transport : il suffit de la passer sur le valideur. Info sur reso-m.fr/tcb

Info + : Les tickets ont une durée de validité d'une heure, à compter de la 1^{re} validation, y compris en correspondances ; allers-retours autorisés.

Quel titre de transport pour se déplacer sereinement ?

LES ABONNEMENTS

C'est la solution pour voyager sans limite sur l'ensemble de M réso. Formule mensuelle ou annuelle, en vous abonnant, vous bénéficiez de nombreuses réductions auprès des acteurs de la mobilité de la métropole (Citiz, TER, M vélo+, etc), d'un accès gratuit aux Parking Relais (P+R) mais également de tarifs réduits auprès de nos partenaires.

- abonnement 5-10 ans et 11-17 ans
- abonnement 18-25 ans en études
- abonnement 18-64 ans
- abonnement 65-75 ans
- abonnement 75 ans et +
- abonnement Salarié M'PRO - Réservé aux salariés des entreprises signataires d'une convention M'PRO. Renseignez-vous auprès de votre employeur.

Pour les personnes invalides à 80 %, un abonnement spécifique est disponible.

Des réductions pouvant aller jusqu'à 95 % peuvent être accordées selon votre quotient familial, ce sont les abonnement PASTEL.

Pour + d'informations, vous pouvez contacter nos conseillers au 04 38 70 38 70.



**AVEC L'APPLI M,
VOTRE ABONNEMENT
EST SUR VOTRE MOBILE !**

Achetez et validez avec votre smartphone.
Rendez-vous sur reso-m.fr/app.

OÙ ACHETER SON TITRE DE TRANSPORT ?

AGENCE DE MOBILITÉ

Trois agences de Mobilité proposent toutes les solutions de déplacements en un même lieu.

Agence de Mobilité Centre-ville

49 Avenue Alsace Lorraine à Grenoble
du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30,
le samedi et l'été de 9 h 30 à 17 h 30.

Accès : arrêt Alsace-Lorraine, lignes **A**, **B**, **D**, **E** ;
arrêt Gares, lignes **A**, **B**, **C1**, **C11**, **C12**, **C13**, **C14**,
et lignes cars Région.



Agence de Mobilité Station Mobile

15 bd Joseph Vallier à Grenoble
du lundi au vendredi de 8 h 00 à 18 h 30.
Été : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30.

Accès : arrêt Vallier-Libération, lignes **E**, **C13**, **C14**, **25**.
arrêts Vallier Docteur Calmette, lignes **C**, **C8**.

Agence de Mobilité Grand'place

Station tramway Grand'place
Quai tramway en direction de Fontaine La Poya.
Ouvverte du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30
le samedi et l'été de 9 h 30 à 17 h 30.

Accès : arrêt Grand'place, lignes **A**, **C3**, **C6**, **C8**, **65**, **67**.

**Pensez à valider votre titre de transport à
chaque voyage, y compris en correspondances.**

TICKET PAR CARTE BANCAIRE

Posez votre carte bancaire sur le valideur pour voyager en règle !
Conditions et tarifs : reso-m.fr/tcb

TICKET PAR SMS

Titre mobile valable 1 heure sur l'ensemble du réseau M réso, correspondances comprises.
Ce service fonctionne avec tous les types de téléphones mobiles acceptant le SMS surtaxé.
Pas d'inscription préalable ni d'engagement.

Envoyez « 1H » au 93 123.
Modalités : reso-m.fr/sms

RELAIS M RÉSO

De nombreux commerces de proximité dans la métropole grenobloise délivrent tickets, abonnements mensuels et annuels.
Informations : reso-m.fr/relais-m

POINT SERVICES

L'agence cars Région Le Square (arrêt Docteur Martin) et le Tabac Campus Universitaire (arrêt Bibliothèques Universitaires) sont des agences partenaires.
Vous pouvez acheter des tickets ou abonnements M réso et demander des conseils sur les solutions de mobilité qui vous sont proposées en complément des lignes M réso.

VENTE PAR CORRESPONDANCE

Rendez-vous sur le site tag.fr/vpc (rubrique point de vente/vente par correspondance) et laissez-vous guider.

BOUTIQUE EN LIGNE

Chargez ou rechargez votre carte Oûra depuis votre mobile ou ordinateur, grâce à L'Appli M : lancez l'appli ou le site pass.mobilites-m.fr.

Nécessite de disposer d'une carte Oûra.

L'APPLI M

L'appli de toutes vos mobilités !
Votre mobile devient votre titre de transport. Lancez, flashez et voyagez ! Ticket, abonnement mensuel et annuel, abonnement Sur-Mesure, tous les titres sont à votre disposition.

Rechargez aussi votre carte sans contact. Info : reso-m.fr/app.

DISTRIBUTEURS

AUTOMATIQUES DE TITRES

Vous pouvez vous procurer l'ensemble des tickets et abonnements directement aux distributeurs des stations tram et certaines stations de bus Chrono.

Bon
à savoir

4







OBJETS TROUVÉS

Merci de le signaler au conducteur.



OBJETS ÉGARÉS

Vous avez perdu ou trouvé un objet sur le réseau M réso ?

1. Connectez-vous rapidement à la plateforme de gestion des objets sur tag.franceobjetstrouves.fr et donnez un maximum de détails permettant d'identifier votre objet.
2. Si votre objet est déjà signalé ou est retrouvé après votre signalement, nos équipes vous proposent un rendez-vous pour le récupérer directement sur le réseau auprès d'un conducteur (le jour même) ou à l'agence de Mobilité Centre-ville (de 8 h à 18 h du lundi au vendredi).
3. Au-delà du septième jour, sans récupération de votre part, il est transféré au service Objets trouvés de la Police municipale de Grenoble.



ANIMAUX

Sont tolérés et transportés gratuitement les animaux de petite taille et les chiens guide d'aveugle et d'assistance aux personnes handicapées. Gros chiens en laisse et muselés (titres de transport obligatoire). Chiens d'attaque et nouveaux animaux de compagnie (NAC) interdits.



CIGARETTE

Interdiction de fumer et de vapoter à bord des véhicules.



INTERDICTION DE TROUBLER LA TRANQUILITÉ DES VOYAGEURS

Par l'usage d'appareils ou d'instruments sonores individuels, sans écouteurs (baladeurs, lecteurs MP3 ou téléphones portables).



CYCLOMOTEURS ET MINI-SCOOTERS ÉLECTRIQUES INTERDITS

- Les vélos non pliables sont admis dans la partie centrale du tramway les dimanches et jours fériés, avant 7 h 30 et après 19 h 30 les jours ouvrables, sous réserve de ne pas gêner les voyageurs et de tenir dégagé l'espace devant les portes.
- Lorsque les véhicules en sont équipés, les vélos non motorisés (à l'exclusion des vélos à dimension atypique, monocycle, trottinette et tricycle) peuvent être transportés sur les supports à vélo fixés à l'arrière des véhicules.
- les scooters PMR sont autorisés à bord des tramway et de la majorité des bus accessibles, pour les détenteurs Carte Mobilité Inclusion 80 %. Retrouvez l'information d'accessibilité des lignes Flexo sur reso-m.fr/lignes



VALIDATION OBLIGATOIRE

À bord des bus et sur les quais des stations tram y compris en correspondance. Un voyage correspond à 1 heure de trajet. Correspondances et retours autorisés. Transport gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.



ÉQUIPEMENTS ET GLISSE URBAINE

L'usage des équipements de glisse urbaine (trottinette, rollers...) à bord des véhicules est interdit.







reso-m.fr   

Toute l'information et toutes
les solutions de mobilités

mobilites-m.fr



04 38 70 38 70



Flexo+ PMR

04 76 20 66 33
pmr@m-tag.fr



Agence **CENTRE-VILLE**

49 av. Alsace-Lorraine, Grenoble

A B D E C1 C11 C12 C13 C14  cars
Région

Agence **GRAND'PLACE**

Arrêt Grand'place

A C3 C6 C8 65 67

Agence **STATION MOBILE**

15 bd Joseph Vallier, Grenoble

C E C8 C13 C14 25  cars
Région

Agence **LE SQUARE**

11 bd Agutte Sembat, Grenoble

C1 C4 C8 16 18 C11 C12  cars
Région



Agence **CROLLES**

431 avenue Ambroise Croizat, 38920 Crolles

C10 C11 35 84  cars
Région

Crédits Photo :
M TAG, G. Reboisson, P. Paillard, DR